

M. l'Orateur: Le député a extrêmement bien fait valoir sa cause et à voir le sourire du député de Regina-Lake Centre (M. Benjamin) je conclus que celui-ci accueillera sa question avec plaisir.

[Français]

Je m'excuse auprès de l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert), qui devra patienter un moment encore.

[Traduction]

M. Alexander: Ce ne sera pas bien long, monsieur l'Orateur. Le discours du député m'a bien impressionné et nous nous soucions tous, je pense, des difficultés de nos citoyens âgés qui—et je l'ai souvent répété—sont ceux que l'on oublie au pays. Mais à propos de principe, sauf erreur le parti du député avait présenté, sans hésitation et sans réserve, une recommandation qui visait à assurer une pension de \$150 par mois en déclarant qu'il ferait pression pour l'obtenir et qu'une telle promesse serait respectée. Le député pourrait-il nous dire comment au nom du ciel on peut s'attendre à conserver sa crédibilité lorsqu'on a bradé ses principes en acceptant des pensions de \$100 par mois.

M. Benjamin: Monsieur l'Orateur, c'est une excellente question. Cela me permet de prendre une ou deux minutes du plus pour rafraîchir la mémoire du représentant sur la politique du NPD, selon laquelle un gouvernement NPD porterait immédiatement et sans délai les pensions de la vieillesse à \$150 par mois. Dans un Parlement de minorités, le NPD a décidé qu'il chercherait à obtenir le plus possible du gouvernement quel qu'il soit. Il est arrivé, malheureusement pour les citoyens âgés, que le plus qu'il ait été possible d'obtenir de quiconque dans ce Parlement était \$100 des libéraux. Si le parti du représentant avait été prêt à accorder \$106 par mois en octobre ils auraient pu se trouver à la place du gouvernement au milieu de janvier.

M. Alexander: C'est une honte, voilà tout ce que je peux dire.

[Français]

M. l'Orateur: Je crois que le moment est venu d'entendre les mots de sagesse de l'honorable député de Bellechasse (M. Lambert).

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur l'Orateur, je vous remercie des bonnes paroles que vous venez d'avoir à mon endroit, et si, à mon âge, on n'a pas encore atteint à la sagesse, jamais on ne pourra y atteindre.

Monsieur le président, j'ai écouté avec beaucoup d'attention les propos qui ont été tenus en cette enceinte ce soir. Cela ne veut pas dire que j'approuve tous les arguments qui ont été avancés, mais à tout événement, je les ai écoutés. J'espère bien que mes collègues écouteront avec la même patience les quelques propos que je voudrais tenir à l'occasion du débat de la troisième lecture du bill.

Ce qui me renverse, c'est de constater que tous les députés semblent d'accord pour reconnaître que les personnes de 60 ans ont droit à des pensions accrues, de façon à pouvoir vivre une vie convenable, en toute sécurité, après l'avoir tant mérité. Cependant, le Règlement nous empêche justement de réaliser toutes nos bonnes idées.

Je suis un peu renversé du fait qu'on soit obligé de se buter à un Règlement qui nous empêche de réaliser l'objectif que nous visons tous. Puisque le Règlement empêche

Sécurité de la vieillesse

justement qu'on augmente les crédits pour satisfaire aux besoins des personnes âgées, je pense qu'il doit au moins nous rester un rôle à jouer à la Chambre, soit celui de signaler les besoins de la population canadienne à l'attention du gouvernement, du Gouverneur général, comme on l'a souvent répété, afin que les droits des personnes âgées soient reconnus le plus rapidement possible.

Monsieur le président, je voudrais également faire une remarque bien simple et en toute bonté à l'égard de mon collègue de Saint-Hyacinthe (M. Wagner) qui, tout à l'heure—je pense bien que c'était pour badiner—a dit que les députés du Crédit social voulaient exploiter la misère humaine pour obtenir des avantages mesquins politiquement rentables.

Je pense bien que cela a dépassé sa pensée, puisque j'ai en main une brochure, un rapport contenant les recommandations d'un comité sénatorial qui a enquêté à travers tout le pays pour savoir s'il y avait de la pauvreté au Canada, et quels moyens on devrait prendre pour tâcher de l'atténuer afin d'assurer une plus grande et meilleure répartition des richesses de notre pays, pour satisfaire aux besoins de toute la population et non pas seulement aux deux cinquièmes de celle-ci. A ce moment-là, les sénateurs ne devaient pas faire de la démagogie; ils ont constaté un fait, et ils ont fait des recommandations.

J'ai également en main un article qui a été publié dans un journal à l'effet que le parti libéral disait que s'il était élu, il établirait une société juste au Canada. S'il voulait établir une société juste, c'est parce qu'il reconnaissait qu'il y avait de l'injustice au Canada.

C'est justement perpétuer l'injustice que de laisser de nombreuses personnes dans des conditions économiques inhumaines, alors que le Canada est capable de faire davantage. J'ai également en main une déclaration—et non la moindre—de M. Alfred Rouleau, des Caisses populaires Desjardins, à l'effet que l'élimination de la pauvreté est une responsabilité collective.

Nous sommes ici réunis pour travailler ensemble à essayer de trouver des moyens pour corriger ces situations et, pour agir conformément au Règlement, pour suivre la procédure, nous devons nous limiter à faire connaître, comme je l'ai dit il y a un instant, les besoins de cette population.

Si je prends part au débat sur le bill relatif à la sécurité de la vieillesse, c'est pour transmettre ce message des personnes âgées qui n'ont pas suffisamment de revenu pour vivre convenablement. Je dis qu'il est inconcevable qu'en 1973, alors que la production nationale brute dépasse tous les records, malgré l'existence de milliers de chômeurs, notre pays tolère un si haut degré de pauvreté. Je n'ai pas honte de le dire, parce que cela existe.

Quelqu'un a dit, un jour, que celui qui dépouille un homme de ses vêtements sera appelé voleur. Celui qui ne couvre pas un homme qui est nu, alors qu'il peut le faire, est-il digne d'un autre nom? Ce n'est pas moi qui dis cela, mais quelqu'un d'autre et je pense qu'il a dit vrai.

Des milliers de personnes âgées souffrent vraiment de cette vie inhumaine, subissent péniblement leur vie sans qu'aucune loi ne leur garantisse un revenu minimum juste et véritablement social.

• (2220)

Tout le monde le veut, on le veut, mais la procédure nous en empêche et j'ai hâte que l'on s'attaque à cet éléphant de procédure.

Or, il arrive que des milliers de couples doivent se contenter de la pension de l'un des deux conjoints. Com-